



## RESOLUTION GENERALE

**Les Ingénieurs des TPE réunis en congrès les 13 et 14 décembre 2007,**

### **SUR LE STATUT**

[voir motion spécifique « Statut »]

### **SUR LA GESTION DU CORPS**

[voir motion spécifique « Gestion »]

### **SUR L'ENTPE**

[voir motion spécifique « ENTPE »]

### **SUR LA REFORME ET LA MODERNISATION DE L'ETAT**

#### ***Sur l'avenir du service public***

**RAPPELLENT** leur attachement à un Etat acteur du service public de l'aménagement et du développement durables des territoires s'appuyant notamment sur des **compétences techniques propres**, garantes d'efficacité et de neutralité au bénéfice de tous ;

**DENONCENT** la logique purement comptable de la démarche de « modernisation de l'Etat » engagée depuis 2005, et qui, au travers de pseudo-audits, ne vise qu'à réduire dogmatiquement les effectifs et les moyens des services de l'Etat, sans aucune réflexion sur les missions et les plus-values pour le service public ;

**DENONCENT** la dégradation continue du dialogue social qui a accompagné ces démarches ;

**DENONCENT** la revue générale des politiques publiques (RGPP) dans sa forme actuelle dont l'objectif unique est la réduction des effectifs sans égard pour les missions de service public et selon des critères trop souvent arbitraires, quand ils ne sont pas le fait du prince ;

**EXPRIMENT LEUR PLUS VIVE INQUIETUDE** quant à l'avenir du service public, fortement mis à mal dans le contexte actuel de cloisonnement des services dicté par des logiques comptables et de pouvoir ;

**DENONCENT** les volontés d'externalisation des missions de service public de l'Etat vers le privé, ne garantissant plus ainsi la neutralité ;

**DENONCENT** en particulier la privatisation a fortiori pour des motifs spécieux du permis de conduire et soutient toutes les actions qui pourront être menées par les personnels concernés ;

#### ***Sur l'avenir et l'ambition du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables (MEDAD)***

**RAPPELLENT** leur attachement à un ministère technique de l'aménagement et du développement durables des territoires, à ses missions interministérielles, sa technicité pluridisciplinaire, son ingénierie publique, son organisation infra-départementale répondant aux besoins des territoires, des usagers et des partenaires ;

**CONDAMNENT fermement** le « réformisme » effréné actuel, sans projet stratégique, mettant en œuvre des organisations incertaines, avec une précipitation inédite et injustifiée ;

**DENONCENT** le recours à des expérimentations locales, jamais évaluées, parfois sans cohérence entre elles, qui démontrent le manque de vision globale et stratégique de l'Etat ;

**S'INSURGENT** contre des décisions arbitraires visant à inscrire le MEDAD dans une logique de renoncement à ses missions de service public ;

**EXIGENT** l'élaboration sans délai d'un projet concerté traçant un avenir ambitieux pour le MEDAD et ses services ;

**EXIGENT** que l'Etat inscrive pleinement les missions de service public des réseaux de transport (de la route et de la voie d'eau en particulier) dans le schéma opérationnel des missions d'aménagement du MEDAD

**CONDAMNENT** par avance toute initiative qui viserait à créer des agences ou établissements publics dans le seul but de soustraire leurs champs d'activité à la gestion directe du ministère ;

**AFFIRMENT** que la séparation SG-Commissariat général au MEDAD n'est pas à même de garantir la cohérence, la transversalité, l'unité de ce ministère ;

**REVENDIQUENT** donc la création d'un SGPA, Secrétariat Général du Personnel et de l'Administration, par regroupement des ces deux services, seul à même d'exercer un véritable pilotage, de faire émerger de véritables ambitions et une réelle stratégie et de rétablir les indispensables transversalités entre directions sectorielles ;

**DENONCENT** le flou budgétaire entretenu par l'absence de convocation de CTPM budgétaire depuis la création du MEDAD et les manipulations de chiffres orchestrées à cette occasion, qui ne visent qu'à masquer des coupes franches dans les effectifs et les moyens ;

**EXIGENT avec force l'affectation durable de tous les agents du MEDAD, y compris d'administration centrale**, sur un programme support/soutien/stratégie piloté par le SGPA afin d'éviter que la logique d'indépendance et de déconnexion de chaque DAC n'aboutisse au démembrement sectoriel du ministère et à des gestions différenciées des agents d'une direction de programme à l'autre sans vision d'ensemble ;

### ***Sur l'ingénierie publique et le réseau scientifique et technique***

**RAPPELLENT** que l'ingénierie, dans son acception la plus large, exercée au sein des services de l'Etat est pour celui-ci un mode d'intervention historique que ce soit dans ses fonctions de garant des grands équilibres comme dans le portage concret des politiques publiques d'intérêt national et local pour l'aménagement durable des territoires ;

**EXIGENT avec la plus grande fermeté** que cette ingénierie continue à s'exercer dans toutes les structures du ministère, y compris infra-départementales ;

**SOULIGNENT** que cette ingénierie publique présente un caractère d'intérêt partagé avec les collectivités eu égard à l'imbrication des compétences dans la mise en oeuvre des grandes politiques publiques ;

**CONTESTENT** qu'une telle ingénierie exercée sur des projets d'intérêt partagé avec les collectivités relève nécessairement du domaine concurrentiel et **AFFIRMENT** que le portage des politiques publiques ne peut se jouer sur le tapis vert du marché ;

**EXIGENT DONC** que toutes les pistes du développement d'une ingénierie hors champ de la concurrence soient explorées, notamment en approfondissant la notion d'Ingénierie d'Appui Territorial opportunément développée par la DGUHC et qui devra évoluer vers un véritable partenariat avec les collectivités ;

**EXIGENT** du ministre un document stratégique ambitieux prenant en compte l'ensemble des domaines d'activité du ministère dans son nouveau périmètre tant en phase amont qu'au niveau opérationnel ;

**EXIGENT** que soit mis en place au niveau central un pilotage unique de cette activité (pour compte propre et pour compte « de tiers ») orienté vers les enjeux forts de service public, pilotage qui dans un contexte budgétaire contraint sera seul à même de garantir la bonne allocation et la bonne utilisation des moyens ;

**REVENDIQUENT** pour cela l'instauration d'une conférence stratégique de l'IP placée sous l'autorité du ministre et regroupant des représentants des collectivités ainsi que l'ensemble des directions de programmes afin de s'affranchir des cloisonnements induits par la mise en oeuvre de la LOLF ;

**REVENDIQUENT PARALLELEMENT** un rapprochement au niveau central avec les ministères intervenant sur les champs de l'aménagement et du développement durables des territoires pour un projet stratégique global de l'IP ;

**EXIGENT** que la sélection des missions repose sur l'intérêt partagé du projet et non sur le type de prestation recherchée (AMO, ATESAT, maîtrise d'oeuvre) ;

**FUSTIGENT** l'indigence de l'analyse stratégique sur l'ingénierie publique dans le cadre des fusions de services déconcentrés, alors qu'il aurait dû s'agir du fondement de ces démarches ;

**REVENDIQUENT** que soient développés des ateliers d'aménagement regroupant l'ingénierie exercée par différents services de l'Etat au bénéfice d'une problématique donnée ;

**REVENDIQUENT EGALEMENT** que soient mises en oeuvre des plates-formes d'ingénierie avec les collectivités, regroupant les compétences des techniciens de chaque structure autour de projets d'intérêt partagé ;

**RAPPELLENT EN OUTRE** que l'ingénierie et en particulier le RST constitue un bien commun de l'Etat et des collectivités indispensable à l'établissement de règles de l'art communes et au maintien d'une expertise neutre et indépendante ;

**EXIGENT EN CONSEQUENCE** une ouverture du RST vers les collectivités tant en ce qui concerne la gouvernance, l'accès aux prestations sans l'entrave du droit de la concurrence, que l'échange de personnel ;

**FUSTIGENT** l'absence de formalisme quant aux complémentarités entre le réseau scientifique et technique en général, les CETE en particulier, et les services d'ingénierie routière et **DENONCENT** les velléités des services routiers de créer leurs propres services d'expertise en concurrence avec le RST ;

**REVENDIQUENT** l'élaboration pour ce RST, en concertation avec les représentants du personnel, d'un projet stratégique partagé entre l'Etat et les collectivités, orienté sur les politiques publiques portées notamment par le MEDAD et le ministère de l'agriculture ;

**REAFFIRMENT** que la force du RST réside également dans son maillage territorial et **S'OPPOSENT** en conséquence à la systématisation de la polarisation des CETE et aux velléités du supprimer la moitié des LRPC ;

**EXIGENT**, eu égard aux enjeux de compétences collectives soulevés par les mutations profondes de notre société, la mise en place d'un plan pluriannuel de GPECC pour accompagner cette nécessaire mutation de l'ingénierie publique ;

**S'INSURGENT** contre les baisses d'effectifs contractualisées par le ministre qui de plus sont systématiquement fléchées sur l'ingénierie publique ;

**DENONCENT** la proposition de loi visant à créer un RST des collectivités, dangereuse pour l'ensemble de la sphère publique ;

#### ***Sur les réformes des services déconcentrés***

[voir motion spécifique « Refondation des services techniques déconcentrés de l'Etat »]

### **SUR LES REMUNERATIONS**

**REAFFIRMENT** leur opposition à la notion de rémunération au mérite, contraire aux principes fondamentaux du statut général de la fonction publique ;

**REVENDIQUENT** l'égalité entre femmes et hommes, en particulier sur les rémunérations et l'accès aux responsabilités ;

#### ***Sur les salaires dans la Fonction Publique***

**FUSTIGENT** les conditions de calcul de l'évolution du pouvoir d'achat des fonctionnaires par le Ministre du Budget, en charge de la Fonction Publique ;

**DENONCENT** les mesurette proposées par le ministre du Budget, en charge de la Fonction Publique, en particulier le « rachat de jours RTT », pour soit-disant améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires, qui ne sont que des écrans de fumée visant à dissimuler le refus de discuter de toute mesure générale d'augmentation ;

**DENONCENT** plus généralement le dogme du « travailler plus pour gagner plus », qui pour les fonctionnaires, en particulier les cadres, aboutit à « travailler encore plus pour gagner toujours moins » ;

**DENONCENT** l'absence de revalorisation du point d'indice en 2007 après l'aumône accordée en 2006 ;

**REVENDIQUENT** le rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat du point d'indice de la Fonction Publique depuis 2000 et **EXIGENT** en conséquence l'augmentation équivalente de la masse salariale des ministères ;

**APPORTENT** leur plein soutien à la FGF-FO pour l'aboutissement de cette revendication juste et légitime ;

**S'ENGAGERONT** dans toutes les actions qui seront décidées dans ce but par leurs fédérations ;

#### ***Sur l'ISS et les dotations d'Intérim***

[voir motion spécifique « ISS »]

## **SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

**CONDAMNENT** les attaques répétées et incessantes au code du travail et **DENONCENT** les nombreuses déclarations de nos dirigeants visant à culpabiliser les salariés ;

**RAPPELLENT** que les cadres sont des salariés comme les autres et que leurs conditions de travail doivent être préservées et améliorées ;

**RAPPELLENT** à cet égard la déclaration de la commission exécutive du 19 avril 2007 sur le malaise des cadres dont les termes sont malheureusement plus que jamais d'actualité ;

**RAPPELLENT** leur demande d'une concertation spécifique sur l'application du DSLD (détachement sans limitation de durée) dans les DOM et en particulier sur la prise en charge des congés bonifiés et des frais de changement de résidence pour les agents transférés ;

### ***Sur le temps de travail***

**RAPPELLENT** que l'aménagement et la réduction du temps de travail constituent une avancée sociale qui ne saurait être remise en cause ;

**DENONCENT** le mépris affiché par nos dirigeants sur la valeur du temps de travail des fonctionnaires au travers des conditions de « rachat de jours RTT » ;

**DENONCENT** en conséquence le scandale que constitue le paiement d'heures supplémentaires à un taux inférieur aux heures normales ;

**S'INSURGENT** contre les tentatives de nos dirigeants et employeurs de négocier individuellement sur la question du temps de travail au mépris du respect des garanties minimales ;

**EXIGENT** l'aboutissement des évaluations de la mise en œuvre de la RTT, afin d'établir enfin un diagnostic réel au sein de nos organisations ;

**EXIGENT** la réouverture des discussions avec le SGPA sur la prise en compte dans le temps de travail du temps de trajet « domicile – lieu de mission » dès lors que celui-ci est différent du lieu de travail habituel ;

**REFUSENT** l'application du forfait jour tous horaires et les velléités de l'imposer dans le cadre des fusions DDE/DDAF ;

## **SUR L'ASSURANCE MALADIE**

**FUSTIGENT** les conditions caricaturales de dialogue social et de concertation dans lesquelles a été menée la réforme de l'Assurance Maladie ;

**CONDAMNENT** la manipulation des éléments d'un diagnostic partial et partiel, visant à culpabiliser les assurés et à imposer une réforme injuste et inégalitaire, selon une logique purement comptable et tentant de détruire une nouvelle fois le paritarisme ;

**REAFFIRMENT** avec vigueur et détermination leur attachement aux valeurs de solidarité et d'égalité constituant le socle de la construction de l'assurance maladie, composante essentielle de la Sécurité Sociale ;

**SOUTIENNENT** les actions menées par la FGF-FO et la Confédération CGT-Force Ouvrière ;

## **SUR LES PENSIONS ET RETRAITES**

**REAFFIRMENT** avec vigueur et détermination leur attachement au Code des Pensions, à la fois seul garant d'un salaire continué de l'Etat en compensation des devoirs imposés aux fonctionnaires et seule assurance du versement d'une pension décente pour tous les fonctionnaires ;

**APPUIENT INCONDITIONNELLEMENT** toutes les actions menées par la FGF-FO et la Confédération CGT-Force Ouvrière sur ce dossier ;

**REVENDIQUENT** à ce titre le droit à la retraite à 60 ans, avec pension à taux plein calculée sur la base de l'indice détenu au cours des 6 derniers mois, au terme de 37,5 années d'activité ;

**DENONCENT** les principes inadmissibles d'un régime complémentaire de retraite par points sur les primes et indemnités et le montant dérisoire de la valeur de service du point « RAFP » ;

**EXIGENT** la prise en compte de l'ensemble des rémunérations pour le calcul de la pension ;

**FUSTIGENT** les conditions de rachat des années d'études supérieures ou des périodes à temps partiel qui mettent en place un système entièrement à la charge du salarié, écartant toute notion de solidarité

intergénérationnelle future et exonérant les employeurs de toute contribution supplémentaire à l'amélioration des pensions des fonctionnaires ;

**REVENDIQUENT** l'instauration de l'égalité totale entre femmes et hommes, notamment en matière de droits à la retraite après 15 ans d'activité et de pension de réversion ;

**EXIGENT** le rattrapage immédiat de la perte de pouvoir d'achat des pensions des retraités depuis la réforme des retraites de 2003 et leur revalorisation en fonction des révisions statutaires intervenant pour les actifs ;

**DONNENT TOUS POUVOIRS** à la Commission Exécutive afin de décider et mettre en œuvre tous les moyens et actions nécessaires à l'aboutissement et la concrétisation de ces orientations, engagements et revendications.